

LES NATURALISTES BELGES

ETUDE ET PROTECTION DE LA NATURE DE NOS REGIONS

65, 6

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1984



Publication périodique bimestrielle publiée avec l'aide financière du Ministère de l'Éducation nationale.

LES NATURALISTES BELGES

association sans but lucratif
Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles

Conseil d'administration :

Président : M. A. QUINTART, chef du Service éducatif de l'I.R.Sc.N.B.

Vice-Présidents : MM. P. DESSART, chef de section f.f. à l'I.R.Sc.N.B., J. LAMBINON, professeur à l'Université de Liège et C. VANDEN BERGHEN, professeur à l'Université Catholique de Louvain.

Organisateur des excursions : M. A. FRAITURE, Quai de Rome 104 à 4000 Liège. C.C.P. n° 000-0117185-09. LES NATURALISTES BELGES asbl - Excursions, Quai de Rome 104 à 4000 Liège.

Treasurer : M^{rs} A.-M. LEROY, Danislaan 80 à 1650 Beersel.

Bibliothécaire : M^{lle} M. DE RIDDER, inspectrice honoraire.

Rédaction de la Revue : M. P. DESSART.

Le Comité de lecture est formé des membres du Conseil et de personnes invitées par celui-ci. Les articles publiés dans la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Protection de la nature : M. J. DUVIGNEAUD, professeur, et M. J. MARGOT, chef de travaux aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur.

Secrétariat, adresse pour la correspondance et rédaction de la revue : LES NATURALISTES BELGES asbl, Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles. Tél. 02/648.04.75. C.C.P. : 000-0282228-55.

T A U X D E S C O T I S A T I O N S P O U R 1 9 8 5

Avec le service de la revue :

Belgique et Grand-Duché de Luxembourg :

Adultes	400 F
Étudiants (âgés au maximum de 26 ans)	250 F
Institutions (écoles, etc.)	500 F
Autres pays	450 F
Abonnement à la revue par l'intermédiaire d'un libraire	600 F

Sans le service de la revue :

Personnes appartenant à la famille d'un membre adulte recevant la revue et domiciliées sous son toit	50 F
--	------

Notes : Les étudiants sont priés de préciser l'établissement fréquenté, l'année d'études et leur âge. La cotisation se rapporte à l'année civile, donc du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les personnes qui deviennent membres de l'association durant le cours de l'année reçoivent les revues parues depuis janvier. A partir du 1^{er} octobre, les nouveaux membres reçoivent gratuitement la dernière revue de l'année en cours.

Tout membre peut s'inscrire à notre section de mycologie : il suffit de virer ou verser la somme de 250 F au C.C.P. 000-0793594-37 du *Cercle de Mycologie de Bruxelles*, Avenue de l'Exposition 386 Bte 23 à 1090 Bruxelles (M. Cl. PIQUEUR, Tél. : 02/479.02.96).

Pour les virements et les versements : C.C.P. 000-0282228-55

LES NATURALISTES BELGES asbl
Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles.

Extension de l'aire de l'Ombre des marais, *Umbra pygmaea* (DE KAY) (Pisces, Umbridae) en Campine limbourgeoise

par Joël BURNY (*)

La famille de poissons des Umbridae est apparentée, entre autres, aux Esocidae, dont fait notamment partie le Brochet, *Esox lucius*. L'aire des Umbridae se divise en deux parties disjointes, très éloignées l'une de l'autre. Des trois espèces du genre *Umbra*, une vit en Europe centrale, les deux autres en Amérique du Nord. Une telle répartition, que l'on retrouve par exemple aussi chez les *Hydromantes* (Urodela, Plethodontidae) est le reflet de la division d'une aire jadis continue. *Umbra krameri* habite le bassin du Danube, le lac Balaton, le cours inférieur du Dnjestr et le lac de Neusiedl. *Umbra limi* occupe le bassin du Mississippi et remonte vers le nord jusque dans les Grands Lacs. Il est donc confiné à l'ouest des Monts Appalaches, tandis que notre Ombre des marais, *Umbra pygmaea*, habite à l'est de cette chaîne de montagnes. On l'y trouve dans la plaine côtière depuis Long Island jusqu'au nord de la Floride.

Il n'est pas toujours aisé de faire la différence entre l'Ombre des marais et *Umbra krameri*, les deux espèces qui se trouvent en Europe actuellement. Le lecteur intéressé trouvera les caractères distinctifs précis dans les articles de POLL et de KLEIJN repris dans la bibliographie. Relevons toutefois quelques caractéristiques morphologiques et biologiques de ce poisson, qui jouent un rôle important dans l'extension d'aire que l'on observe actuellement. Il s'agit d'un petit poisson (Fig. 1), la longueur des femelles, plus grandes que les mâles, ne dépasse guère douze centimètres. Les *Umbra* habitent des eaux peu profondes et lentes. Ils se tiennent au fond de l'eau, ne vont pas en chasse en nageant, mais se tiennent immobiles sur la

(*) de Gerlachestraat 9/8, B-3500 Hasselt.

vase, dressés sur les nageoires pectorales, observant le va-et-vient dans l'eau. Ils peuvent tourner la tête dans n'importe quel sens. Leur régime est carnivore. Ils manifestent une grande résistance au froid. Enfin, caractère très important, ils possèdent une vessie gazeuse pulmoïde qui leur permet de respirer l'air atmosphérique à la surface de l'eau lorsque l'oxygénation de leur milieu laisse à désirer. Nous avons en effet observé ce comportement dans une mare-abreuvoir à Peer (voir plus loin, le n° 5).

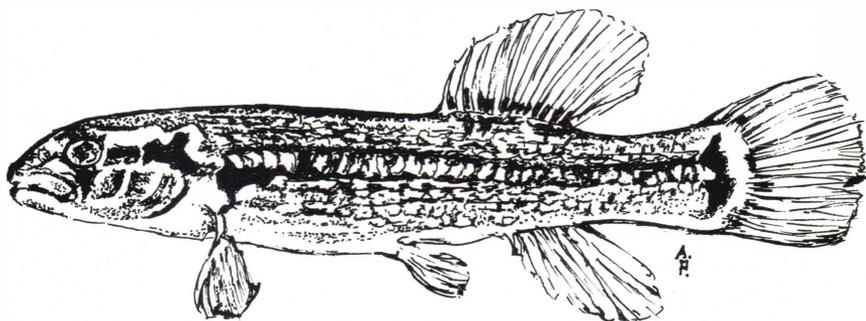


FIG. 1. — L'Ombre des marais (*Umbra pygmaea* DE KAY) (M^{mc} A. PALMERS del.).

En 1949 POLL a fait état de la découverte, à Eksel, d'une belle station d'*Umbra pygmaea*. C'est suite à cette découverte qu'il lui a donné le nom vernaculaire utilisé ici. Le poisson avait été introduit dans le bassin de la Meuse, aux Pays-Bas, dès avant 1932 (KLEIJN, 1968).

Selon POLL, l'extension de l'aire de ce poisson serait probablement limitée au bassin de la Meuse, à moins d'une éventuelle extension au bassin de l'Escaut via le canal de Campine. À l'occasion de prospections herpétologiques en Campine limbourgeoise nous avons découvert en 1982 que cette supposition ne tient plus à l'heure actuelle, bon nombre de stations se trouvant à l'ouest de la crête de partage entre les bassins de la Meuse et de l'Escaut (voir carte). Nous avons trouvé l'Ombre des marais en une dizaine d'endroits et il ne fait pas de doute que plusieurs stations restent à découvrir, l'espèce n'ayant pas été recherchée systématiquement ⁽¹⁾.

L'Ombre des marais colonise plusieurs types de corps d'eau : de petites pièces d'eau stagnante très oligotrophe, des étangs voués à la pisciculture, de petites mares servant d'abreuvoir enrichies par les

(1) Ainsi, après le dépôt du manuscrit de la présente note, nous avons trouvé le poisson en juin 1984 dans les mares oligotrophes isolées du Turfven à Opglabbeek (cases D7 12 43 et D7 22 21).

engrais et isolées au sein de grandes zones de pâturages, le cours supérieur d'une petite rivière.

Les cases noircies sur la carte (Fig. 2) correspondent aux observations énumérées ci-dessous.

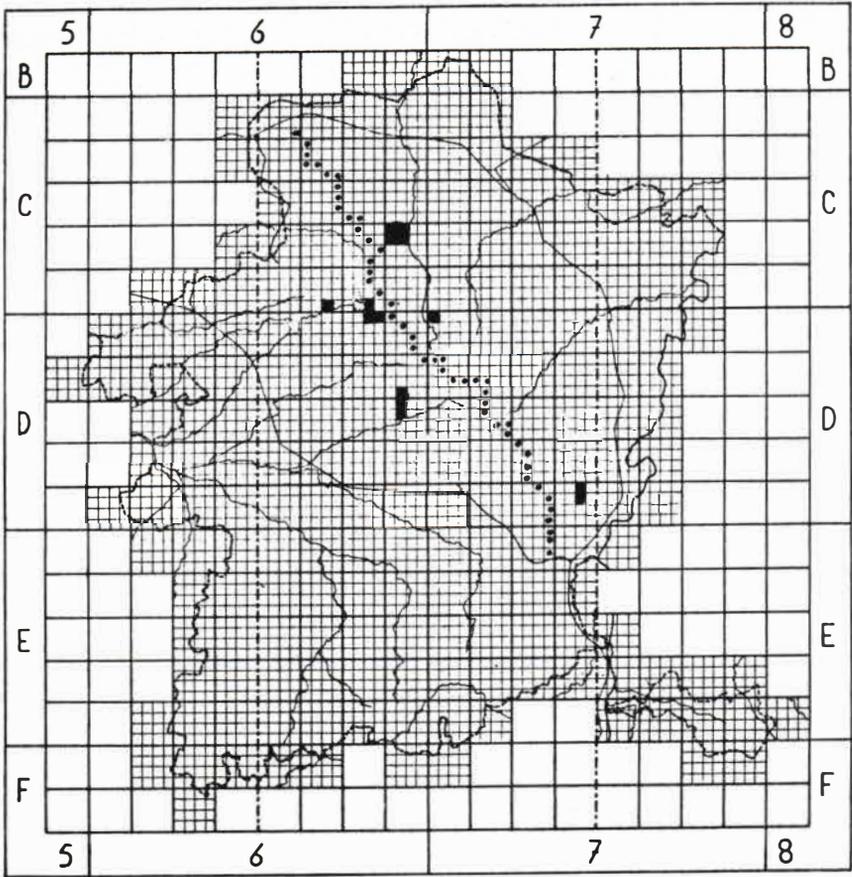


FIG. 2. — Carte des stations d'*Umbra pygmaea* en Campine limbourgeoise. En pointillé : la crête de partage des bassins de l'Escaut (à l'ouest) et de la Meuse (à l'est). La trame utilisée est celle de l'I.F.B.L.

1. Les quatre cases noircies en C6 48 11,12,13,14 correspondent à l'endroit d'où POLL les signale, à Eksel. En C6 48 14, nous avons retrouvé l'espèce dans une mare artificielle sur la rive ouest du Bollisserbeek. Elle n'est reliée au ruisseau que par un petit siphon qui ne fonctionne que lorsque le niveau d'eau atteint un certain seuil. La pièce d'eau, dont la profondeur dépasse à peine un mètre, mesure

environ 30 m sur 10 m et est établie sur de la tourbe, en un endroit où normalement se serait développée une aulnaie. Il n'y a pas de végétation aquatique, hormis un peu de Petite lentille d'eau, *Lemna minor*, le long des bords. À l'automne de 1983, le pH de l'eau était de 5,8. Le 15 juin 1982, nous y avons pêché un grand nombre de très petits exemplaires de l'Ombre des marais, ce qui semble indiquer que l'espèce s'y reproduit. On y trouvait également la Grenouille verte, *Rana esculenta*. Dans la même case kilométrique, nous avons retrouvé ce poisson en un deuxième endroit, proche du premier. Il s'agissait également d'une mare artificielle isolée, de taille moyenne, creusée dans le sable cette fois, à eau acide (pH 5,2) et peu profonde. La végétation aquatique, encore en voie d'installation, comportait le Potamot à feuilles de renouée (*Potamogeton polygonifolius*), le Jonc couché (*Juncus bulbosus*) et des sphaignes (*Sphagnum* spp.) le long des bords, sur lesquels croissaient notamment la Moline (*Molinia caerulea*), le Jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*), la Bruyère quaternée (*Erica tetralix*), la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*), l'Aulne noir (*Alnus glutinosa*), le Bouleau pubescent (*Betula pubescens*) et le Saule à oreillettes (*Salix aurita*).

2. Le site en C6 56 43, à Koersel, est comparable au précédent. Il s'agit d'une mare artificielle de taille comparable, sans végétation, au pH identique, mais creusée dans du sable et de la tourbe. Elle jouxte au sud le ruisseau Zwarte Beek, dont elle est toutefois isolée hydrologiquement. Le 20 mai 1982, nous y avons capturé de nombreux *Umbra pygmaea*, quelques Grenouilles vertes (*Rana esculenta*) et un mâle de Triton palmé (*Triturus helveticus*).

3. La case C6 57 43 correspond à la découverte, à Helchteren, en mars 1982, de 6 exemplaires de ce poisson dans le cours supérieur du Zwarte Beek. Une analyse complète de l'eau de ce ruisseau est donnée dans un rapport stencillé, rédigé par les hydrologues néerlandais qui y ont trouvé l'espèce (BEKENWERK GROEP NEDERLAND, 1982). Les poissons y ont été capturés par pêche électrique.

Ils y vivaient en compagnie de la Loche franche (*Nemacheilus barbatulus*) et de l'Épinochette (*Pungitius pungitius*), tandis que d'autres observations dans le Zwarte Beek, faites par VANDELANNOOTE et reprises dans le même travail, font également état de la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*), du Goujon (*Gobio gobio*), du Chabot (*Cottus gobio*) et du Rotengle (*Scardinius erythrophthalmus*). Pour l'ensemble de la vallée du Zwarte Beek, NIJS (1978) y ajoute encore l'Anguille (*Anguilla anguilla*), le Brochet

(*Esox lucius*), la Loche d'étang (*Misgurnus fossilis*), la Loche de rivière (*Cobitis taenia*), l'Épinoche (*Gasterosteus aculeatus*), la Perche (*Perca fluviatilis*) et le Silure glane (*Silurus glanis*).

4. Les deux cases en D6 17 21 et 22 se rapportent à une seule mare-abreuvoir, à Helchteren, isolée au sein d'une pâture créée par défrichement d'une lande à bruyère. La mare a été asséchée par drainage à la fin de 1983. Elle avait environ 15 m de diamètre et atteignait un mètre de profondeur au centre. On y trouvait en abondance la Glycérie flottante (*Glyceria fluitans*) et la Petite lentille d'eau (*Lemna minor*) ; sur les bords, le Jonc épars (*Juncus effusus*), le Bouton d'or (*Ranunculus acris*) et le Gnaphale des mares (*Gnaphalium uliginosum*) aux endroits piétinés par le bétail. Son pH était environ de 6. Nous y avons capturé une quinzaine d'*Umbra pygmaea* atteignant 12 cm de longueur, le Triton alpestre (*Triturus alpestris*), le Triton ponctué (*Triturus vulgaris*), la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) et la Grenouille de Lessona (*Rana lessonae*).

5. La présence de l'espèce en D7 11 11, au lieu-dit Wouberg, à Peer, fut constatée le 15 avril 1982. Dans une grande mare isolée au sein d'une zone de pâturages artificiels et ne tenant que grâce à l'apport d'engrais azotés, nous avons capturé une bonne douzaine d'exemplaires de toutes tailles d'*Umbra pygmaea*. Il n'y avait pas d'amphibiens dans cette mare, à eau trouble, souillée par le bétail et par la présence, à son bord ouest, d'un petit dépôt d'immondices. Son pH était de 5,7. L'eau ne recelait que très peu de plantes : un tout petit peu de *Lemna minor*, la Petite lentille d'eau, de *Glyceria fluitans*, la Glycérie flottante, et de *Polygonum amphibium*, la Renouée amphibie. Dans les bords peu profonds il y avait beaucoup de Jonc épars (*Juncus effusus*) et un peu de Bident triparti (*Bidens tripartitus*) aux endroits surpiétinés.

6. Les cases D6 28 34 et D6 38 12 se rapportent à une grande pièce d'eau isolée, établie sur de la tourbe dans la vallée du ruisseau dit Laambeek, à Houthalen. Il s'agit d'un étang d'environ 1 ha de superficie, profond de deux mètres au maximum, au pH de 5 à 5,2 et entièrement tapissé de sphaignes (*Sphagnum* spp.) immergées. Ses bords peu profonds sont colonisés par le Jonc couché (*Juncus bulbosus*) et par des coussins de sphaignes croissant au-dessus de l'eau. En mai, 1982, nous y avons trouvé deux petits exemplaires de l'Ombre des marais, atteignant à peine 4 à 5 cm de longueur, ainsi que quelques petits spécimens de la Grenouille verte, *Rana esculenta*.

7. La présence de l'espèce en D6 38 14 est bien établie. Le poisson y colonise quatre étangs reliés entre eux par un ruisseau, dans la vallée duquel ces étangs ont été créés par l'établissement de petites digues perpendiculaires à la pente. L'ensemble se situe dans la réserve naturelle de l'État « De Teut » à Zonhoven, au nord du ruisseau Roosterbeek, tout comme le Zwarte Beek et le Laambeek un affluent du Démer. L'eau de ces étangs est acide, le pH y variant de 5,2 à 5,4. La végétation de trois d'entre eux est comparable à celle de l'étang traité sous le numéro 6 : nous l'avons décrite sommairement ailleurs (BURNY, 1979). Le quatrième étang de ce site, dans lequel l'espèce est la plus fréquente, est, dans son ensemble, un peu plus riche ; son fond est constitué de sable nu, sa rive nord reçoit par infiltration de l'eau acide issue du flanc du plateau de Haute Campine, ses bords est et sud sont ourlés d'une petite rose-lière. Dans ces étangs, on a trouvé les Grenouilles verte et de Lessona (*Rana esculenta* et *R. lessonae*), le Crapaud calamite (*Bufo calamita*) en très petits nombres, ainsi que deux autres poissons américains : il y a une belle colonie de Perche-Soleil (*Lepomis gibbosus*) tandis que DE SMET (1978) y mentionne la présence du Poisson-Chat (*Ictalurus nebulosus* ou *I. melas*).

8. Les cases D7 54 21 et 23 correspondent à trois grands étangs de plusieurs hectares de superficie chacun, situés à Rekem, nommés Aspermansvijver, Sluisvijver et Juffroumenvijver. L'espèce y est fort nombreuse, surtout dans l'Aspermansvijver. C'est un grand étang d'une profondeur dépassant à peine un mètre et dont le pH vaut 5,4. L'eau ne contient presque pas de végétation, à l'exception de quelques grandes zones, peu profondes, colonisées par d'immenses massifs de Jonc épars, *Juncus effusus*. C'est là, en général, que se tiennent les Ombres. Le fond est vaseux et l'eau, pas très claire. C'est étang est relié aux deux suivants ainsi qu'à la Meuse par un petit ruisseau, le Groenstraatbeek. Le Sluisvijver et le Juffrouwenvijver sont également peu profonds, n'atteignent que rarement un mètre d'eau. Leurs fonds sont vaseux, leurs eaux acides (pH 5) et très limpides. Ils sont bordés de petites franges de roseaux (*Phragmites australis*), frêles et clairsemés. Dans l'Aspermansvijver il y a également des Grenouilles vertes (*Rana esculenta*), quelques Tritons palmés (*Triturus helveticus*) ; nous y avons aussi constaté la présence du Brochet (*Esox lucius*) et de la Perche-Soleil (*Lepomis gibbosus*). C'est un étang où l'on pratique la pisciculture.

Conclusions

Force est donc de constater que l'Ombre des marais est en train de coloniser diverses pièces d'eau de la Campine limbourgeoise. Tout porte à croire que cet essaimage se fait en grande partie de façon naturelle, soit que des oiseaux aident le poisson à se disséminer, soit que celui-ci réussisse lui-même — notamment dans les milieux humides des vallées — à passer d'une mare à l'autre.

Il est actuellement bien établi dans l'est du bassin de l'Escaut et — à supposer qu'il n'y soit pas déjà — il va fatalement finir par se retrouver dans les grandes piscicultures de Zonhoven et de Kuringen : on en exporte beaucoup de carpes vivantes et il faut craindre que l'Ombre des marais ne continue son expansion, en Belgique et ailleurs, à la faveur de ces transferts ; c'est d'ailleurs peut-être déjà par ce truchement qu'il a été introduit en Argonne (D'AUBENTON *et alii*, 1983).

BIBLIOGRAPHIE

- BEKENWERK GROEP NEDERLAND, 1982. De hydrologische betekenis van de Zwarte Beek (Beringen, Belgisch-Limburg). Stencil, 12 pages et 5 addenda, une carte.
- BURNY, J., 1979. Een nieuwe vindplaats van Drijvende Egelskop in België. *Natura-Limburg*, **98** : 167, 168.
- D'AUBENTON F., DAGET, J. & PRIN, P. 1983. Nouvelle station en France (Argonne) pour *Umbra pygmaea* (Pisces, Umbridae). *Rev. fr. Aquariol.*, **10**/1 : 13-16, oll., 1 carte (comporte une bibliographie exhaustive sur le sujet).
- DE SMET, K., 1978. Beheersplan van het Staatsnatuurreservaat « De Teut ». *Openbaar Ambt, Waters en Bossen*, stencil, 45 pages, cartes.
- KLEIJN, L.J.L., 1968. Identificatie van de in Nederland voorkomende soort van het genus *Umbra* WALBAUM, 1792 (Hondsvissen). *Natuurhist. Maandbl.*, **57**/3 : 35-40, 1 carte.
- NIJS, R.J.V., 1978. De inbreg van de landschapsekologie in de ruimtelijke planning ; met een facetstruikturschets voor het beekdallandschap « De Zwarte Beek » (West-Limburg) als type-studie. *R.U. Gent, H.I.S.R.O.*, thèse, 3 parties, ann. acad. 1977-1978.
- POLL, M., 1949. L'introduction en Belgique et l'acclimatation dans la nature d'un poisson américain supplémentaire *Umbra pygmaea* (De Kay). *Bull. Inst. r. Sci. nat. Belg.*, **25**/35 : 1-11, ill.

Livres lus

DELFORGE, P. & TYTECA, D. *Guide des Orchidées d'Europe dans leur milieu naturel*. Duculot, Paris-Gembloux, 1984 ; 192 pages, 144 planches en couleurs.

Annoncé pour le mois de février, retardé pour des raisons techniques, ce Guide des Orchidées d'Europe était fort attendu. D'abord parce que ses auteurs sont tous deux membres des Naturalistes belges et membres fondateurs de la section « Orchidées d'Europe », mais surtout parce qu'il manquait un ouvrage de terrain en français, récent, complet, clair et remarquablement illustré par de très belles photos ; 144 espèces d'orchidées sont présentées, soit la plante entière, soit l'inflorescence, soit encore la fleur très agrandie, de façon à mettre en évidence les éléments caractéristiques nécessaires à la détermination.

Sous chaque photo, un « pictogramme » ou tableau de symboles donne, avec beaucoup de précisions, un grand nombre de renseignements et remplace de longs commentaires : écologie, phénologie, exigences en sol, en lumière, en altitude, taille de la plante, nature de la tige, disposition, forme, nombre de feuilles ainsi que d'éventuelles macules, bractées, type d'inflorescence, couleurs, diagramme des fleurs, description du labelle, de l'épéron, de l'ovaire, parfum, possibilités d'hybridation. Une carte de distribution est donnée pour chaque espèce. Quelques commentaires décrivent, si nécessaire, des éléments trop particuliers pour trouver place dans les symboles.

Vingt-quatre pages de « généralités » très claires, très précises abordent l'anatomie, la biologie (mode de vie, pollinisation, germination), les hybridations, l'écologie et les problèmes de protection des plantes et des sites.

Des conseils « sur le terrain » concernent les lieux propices à la découverte des orchidées, leur détermination, leur photographie.

La systématique adoptée est celle de *Flora Europaea*, avec, si nécessaire, quelques aménagements pour la division en sous-familles et tribus. Les genres difficiles (*Dactylorhiza*, *Ophrys*, *Epipactis*) sont bien étudiés et présentés de façon complète. Quelques notes en fin de volume apportent des précisions relatives à des sous-espèces ou formes controversées ou non décrites.

Le guide se termine par une bibliographie, une liste de revues et associations en vue de l'étude des orchidées, un glossaire et un index des noms scientifiques et français.

La plupart des photos sont dues aux auteurs. Une dizaine sont l'œuvre d'autres orchidophiles.

Comme les auteurs le disent eux-mêmes dans l'avant-propos, « ce guide est à la fois une invitation et un appel », invitation à partager leur passion d'admirer et de connaître « les plus belles et les plus rares de nos fleurs », un appel à les respecter et à les protéger. Puissent-ils être entendus !

Françoise COULON.

Compte rendu de l'excursion du 6 octobre 1984 dans la gare de Schaerbeek-Josaphat et dans l'avant-port de Bruxelles

par Jacqueline SAINTENOY-SIMON (*)

Contrairement à ce qu'avaient fait craindre les pluies diluviennes du matin, c'est par un temps très acceptable pour un naturaliste que put se dérouler l'excursion du 6 octobre 1984, dans l'après-midi.

La gare de Schaerbeek-Josaphat, paisible gare de marchandises, présente des milieux variés : cendrée, ballast, pavés, voies désaffectées ou peu utilisées, talus, vieux hangars,... où s'est installée une végétation insolite pour le botaniste habitué aux sites dits « naturels ». Les espèces les plus intéressantes s'y développent dans l'arrière-saison. Comme dans une gare où se croisent des voyageurs venus de différents continents, c'est une flore cosmopolite qui pousse ici. À côté des plantes indigènes croissent des espèces issues d'Amérique, d'Asie et même d'Afrique.

Dès l'entrée de la gare, c'est *Conyza canadensis* (érigeron ou vergerette du Canada) qui est le plus répandu. *Lepidium virginicum* (passerage de Virginie) se montre çà et là. Ses fruits (silicules) arrondis, vert tendre, le port en « candélabre » de la plante et les poils longs qui garnissent les tiges permettent de le reconnaître facilement. Une friche est peuplée de *Bromus tectorum* (brome des toits) aux épillets tous pendant d'un même côté, *Daucus carota* (carotte), *Saponaria officinalis* (saponaire), *Berteroa incana* (alysson blanc) aux pétales longuement fendus, *Sisymbrium altissimum* (sisymbre élevé) *S. officinale* (herbe aux chantres), *Senecio viscosus* (sénéçon visqueux) qui agglutine les poussières et les débris légers, *Galinsoga*

(*) Rue Arthur Roland 61, 1030 Bruxelles.

parviflora (galinsoga glabre), *Solanum nigrum* (morelle noire) et *S. dulcamara* (morelle douce-amère).

Quelques arbustes apparaissent : *Acer platanoides* (érable plane), *Betula pendula* (bouleau verruqueux), *Sambucus nigra* (sureau noir) croulant sous les fruits, *Salix caprea* (saule marsault) et *Sorbus intermedia* (alisier de Suède), aux feuilles lobées, qui se répand dans la gare à partir des avenues le long desquelles il est planté. *Clematis vitalba* (clématite des haies) est couchée sur le sol. Elle est couverte de touffes de fruits (akènes) plumeux.

Une route pavée longe les voies de chemin de fer. Entre les pierres poussent de nombreux *Eragrostis minor* (éragrostis faux-pâturin) aux épillets régulièrement emboîtés qu'on pourrait confondre à première vue avec *Poa annua* (pâturin annuel) qui se mêle à lui. Une plante rarissime, *Herniaria hirsuta* (herniaire hirsute) rampe sur les pavés. Cette caryophyllacée a des rameaux longs d'une dizaine de cm si étroitement appliqués contre le sol que la plante ne doit pas dépasser 1 cm de hauteur !

Le long d'une voie ferrée, dans la cendrée, s'épanouissent quelques beaux pieds de *Setaria pumila* (sétaire glauque). Les gaines foliaires très aplaties et les soies rousses qui s'entremêlent aux épillets la rendent aisément reconnaissable. À côté d'elle, *Digitaria sanguinalis* (digitaire sanguine) et *D. ischaemum* (digitaire glabre) s'aplatissent entre les rails. Une autre plante curieuse est en partie dissimulée sous une rame de wagons. C'est l'*Amaranthus bouchonii* (amarante de Bouchon), découverte en France il y a une soixantaine d'années et qui se répand vers le nord, tout en restant extrêmement rare. Un peu plus loin, *Amaranthus retroflexus* (amarante réfléchie), couvert de poils courts et drus, laisse échapper de minuscules graines brunes et luisantes comme des marrons. Ces lourdes graines tombent très près de la plante-mère. C'est pourquoi les amarantes poussent le plus souvent en petites colonies denses de quelques dizaines d'individus. Elles nous viennent d'Amérique.

Melilotus alba (mélilot blanc), *M. officinalis* (mélilot officinal), *Linaria vulgaris* (linaire vulgaire) et *Reseda lutea* (réseda jaune), abondants dans les friches, achèvent de fleurir. Les fleurs odorantes de *Diplotaxis tenuifolia* (diplotaxe vulgaire) sont encore bien épanouies. *Diplotaxis muralis* (diplotaxe des murs) contredit son nom et croît dans la cendrée.

Non loin d'un amas de traverses de chemin de fer, s'est installé *Senecio inaequidens* (sénéçon sud-africain). Tous les participants se groupent autour de cette magnifique plante, en pleine floraison à ce moment de l'année. Le sénéçon sud-africain est arrivé chez nous,

dissimulé dans la laine importée par les filatures de la vallée de la Vesdre. Partie de là, la plante se répandit lentement mais sûrement vers l'ouest. Très compétitive, agressive même, elle peut supplanter les espèces indigènes et devenir très envahissante. Un premier pied fut observé ici en 1981, trois en 1982, une dizaine en 1984. Gageons que bientôt les friches seront couvertes dès l'automne des capitules dorés du séneçon sud-africain.

De Chine nous est venu *Buddleja davidii* (arbre aux papillons). D'abord cultivé comme plante ornementale, il s'est échappé des jardins et a colonisé progressivement toute l'Europe. Des arbustes hauts de plus de deux mètres ornent la gare et quelques inflorescences violettes sont encore visibles.

D'Amérique du Nord sont arrivées diverses espèces d'asters dont *Aster novi-belgii* (aster de Virginie), *Solidago gigantea* (solidage glabre) et *Oenothera parviflora* (onagre à petites fleurs) qui est en pleine extension dans notre pays.

Deux plantes rares en Brabant s'étendent sur le sol d'un hangar abattu : *Anthyllis vulneraria* (vulnéraire) et *Silene vulgaris* (silène enflé). Non loin de là *Rumex scutatus* (oseille ronde), exceptionnel dans le centre du pays, colonise le ballast. Contre un baraquement s'appuie *Prunus serotina* (cerisier tardif) dont les longues grappes sont encore garnies de quelques cerises.

Vers le fond de la gare, une friche est envahie par *Achillea millefolium* (achillée millefeuille), *Tanacetum vulgare* (tanaïs), *Rosa canina* (rosier des chiens), couvert de fruits d'un rouge éclatant, et deux épervières très décoratives : *Hieracium sabaudum* (épervière de Savoie) et *H. umbellatum* (épervière en ombelle).

Le talus nord de la gare Josaphat est exposé au sud. Il longe des jardins et on y trouve diverses plantes potagères et ornementales : *Foeniculum vulgare* (fenouil), *Armoracia rusticana* (cranson ou rai-fort) dont la racine tortueuse, profondément enfoncée dans le sol, est utilisée en cuisine, *Lunaria annua* (monnaie du Pape), *Lathyrus latifolius* (gesse à larges feuilles) et *Parthenocissus inserta* (vigne vierge commune) aux longs rameaux jetés dans les buissons. Pruniers et pêchers font, en été, la joie des riverains. Les membres de l'excursion s'arrêtent un moment pour ramasser et croquer des noisettes, particulièrement abondantes et savoureuses cette année.

Hirschfeldia incana affligée du nom de roquette bâtarde est installée au pied du talus. Cette espèce méridionale ne se trouve chez nous qu'à la côte. Elle est rarissime à l'intérieur du pays. Pourtant, depuis une soixantaine d'années, elle existe le long des voies ferrées entre Zaventem et Diegem d'où elle a gagné Schaerbeek.

Une belle colonie d'*Herniaria hirsuta* et un robuste *Verbascum densiflorum* retiennent encore l'attention, non loin de la sortie de la gare.



FIG. 1. — La stramoine ou pomme épineuse (*Datura stramonium*) près du canal de Willebroek.

Commencé en 1551, le canal de Willebroek fut mis en service en 1561. Il mettait le port de Bruxelles en communication avec le Rupel, se substituant à la Senne au lit trop peu profond et au débit irrégulier. Puis « les bassins intérieurs furent progressivement comblés tandis que s'ouvrait un avant-port adapté aux exigences nouvelles » (DUBBELMAN, 1979). C'est dans cet avant-port moderne que l'excursion se poursuit. Péniches et grues s'alignent le long des murs gris du canal, égayés en été par *Buddleja davidii*. La gare de Schaerbeek, l'avenue de Vilvorde, les entrepôts sont établis dans la plaine alluviale, jadis très marécageuse, de la Senne qui coule à l'air libre non loin d'ici. Le long de la rampe du Lion, *Polygonum amphibium* (renouée amphibie), *Eupatorium cannabinum* (eupatoire chanvrine) et une colonie de *Bidens frondosa* (bident à fruits noirs) témoignent de l'humidité de l'endroit.

Le long du chantier de l'usine d'incinération des immondices s'est installé *Polygonum cuspidatum* (renouée du Japon) et un peu plus loin *Chenopodium ambrosioides* (chénopode fausse-ambrosie) dont les feuilles garnies à leur face inférieure de petites glandes dorées

dégagent une pénétrante odeur aromatique. Cette espèce extrêmement rare existe néanmoins en quelques endroits de la ville. *Sambucus ebulus* (sureau yèble) est adossé à une palissade et *Setaria viridis* (sétaire verte) aux soies vertes et non rousses comme celles de *S. pumila* jaillit au pied d'une aubette.

Datura stramonium (datura) disparu de la gare de Schaerbeek où nous l'avions observé en 1983, réapparaît ici. Les fruits (capsules) de cette plante violemment toxique sont couverts de piquants, ce qui lui a valu le nom de pomme épineuse (Fig. 1).

Mais c'est au-delà des grilles du port que se trouve une collection d'espèces adventices. *Sorghum halepense* (sorgho d'Alep) pousse ici. Il est épars dans l'ensemble du pays, mais est en voie d'extension récente et rapide aux environs de Gand (ROBBRECHT, 1981). Cette graminée originaire du bassin méditerranéen forme d'amples plantes très décoratives. À côté de lui se rencontrent *Setaria verticillata* (sétaire verticillée) aux épis très rudes au toucher, *Echinochloa crus-galli* (pied-de-coq) et *Panicum capillare* (panic capillaire).

Dans une parcelle engazonnée, diverses composées à fleurs jaunes se côtoient : *Sonchus oleraceus* (laiteron maraîcher), *Hypochoeris radicata* (porcelle enracinée), *Crepis capillaris* (crépis à tiges capillaires), *Picris hieracioides* (picris fausse-épervière) et le rare *P. echinoides* (picris fausse-vipérine).

Une dame très aimable nous permet d'entrer dans son jardin laissé à l'état sauvage. *Ballota nigra* subsp. *foetida* pousse entre les pierres et à proximité d'un chenil, *Bromus carinatus* (brome de Californie), extrêmement rare mais observé parfois dans les environs.

BIBLIOGRAPHIE

- Archives de l'Institut de Floristique belgo-luxembourgeois (I.F.B.L.). Non publié.
- BRUYNSEELS, G. et SAINTENOY-SIMON, J., 1983. *Amaranthus bouchonii* Thell., *Herniaria hirsuta* L. et *Sorghum bicolor* (L.) Moench dans la gare Josaphat (Schaerbeek, Bruxelles). *Dumortiera*, **26** : 27-29.
- DE LANGHE, J.-E., DELVOSALLE, L., DUVIGNEAUD, J., LAMBINON, J. et VANDEN BERGHEN, C. et coll.), 1983. — *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes)*. Éd. 3, Meise. Patrim. Jard. bot. nation. de Belg., CVIII + 1016 pp.
- DUBBELMAN, P., 1979. *Mille ans de navigation à Bruxelles*. Catalogue de l'exposition « Mille ans de navigation à Bruxelles vus par les artistes et artisans ». Bruxelles Royal Yacht Club.

- ROBBRECHT, E., 1982. *Sorghum halepense* (L.) Pers in uitbreiding in Gent en omgeving (Oost-Vlaanderen, België). *Dumortiera*, **23**: 17-22.
- ROBBRECHT, E., 1983. Autosnelwegneofieten, een categorie van graanand-ventieven in opkomst ? *Dumortiera*, **26**: 6-13.
- SAINTENOY-SIMON, J. et BRUYNSEELS, G., 1982. *Hirschfeldia incana* (L.) Lagrèze-Fossat, *Corispermum leptopterum* (Aschers.) Iljin et *Senecio inaequidens* DC. dans la gare Josaphat (Schaerbeek, Bruxelles).
- VAN ROMPAEY, E. et DELVOSALLE, L., 1979. *Atlas de la Flore belge et luxembourgeoise. Ptéridophytes et Spermatophytes*. Ed. 2. Meise. Jardin bot. nat. de Belg.

Livres lus

NOIRFALISE, A. *Forêts et stations forestières en Belgique*. Un volume broché de 235 pages, illustré d'une douzaine de photographies en couleurs ainsi que de nombreux schémas et cartes. Éditeur : Les presses agronomiques de Gembloux, passage des Déportés 2, B - 5800 Gembloux.

Voici un livre attendu depuis longtemps par les naturalistes belges ! Une synthèse de nos connaissances sur les forêts du pays, rédigée par un forestier qui est aussi un botaniste et qui insiste sur les caractères écologiques des différents groupements reconnus dans le manteau boisé de nos provinces ! Les premiers chapitres de l'ouvrage sont consacrés à des généralités sur l'histoire des forêts, sur les microclimats forestiers, sur le rôle de l'humus, sur les méthodes qui permettent d'étudier de façon fructueuse la composition des peuplements et de les classer d'une manière logique. L'auteur passe ensuite en revue les associations forestières notées en Belgique. Chacune de ces unités est définie par sa composition floristique, sa structure, ses exigences écologiques. Les localités dans lesquelles le groupement a été observé apparaissent sur une petite carte. Un répertoire de la flore vasculaire des forêts belges, dont les espèces sont classées en groupes socio-écologiques, rendra de grands services. Le public pour lequel le professeur NOIRFALISE a rédigé ce beau petit volume est vaste. Il comprend évidemment tous les professionnels de la forêt, pour lesquels le livre deviendra une espèce de « bible », et aussi les naturalistes de toutes disciplines à la recherche d'un guide pour leurs travaux et leurs excursions. Deux regrets pourtant. Le lecteur francophone se hérissera peut-être devant des phrases du type « le cortège floristique normatif, dont la composition est explicitée dans un tableau. ... ». La bibliographie est, en réalité, la liste des travaux consultés. Elle aurait pu être plus étoffée et comprendre toutes les publications d'une certaine importance, se rapportant aux forêts belges, publiées depuis une cinquantaine d'années. La présentation matérielle du livre mérite les plus grands éloges.

C. VANDEN BERGHEN.

Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise :

7. Woluwe-Saint-Pierre

par Daniel GEERINCK ⁽¹⁾
avec la collaboration de S. LEVÊQUE, F. BARTHOLEYNS,
F. DE CESCO, D. HUYSMAN, S. WATTICANT, L. WEINSTOCK ⁽²⁾

Introduction

Cette commune très étendue est riche en plantations dans ses trottoirs. Pas moins de 81 taxons différents sont rencontrés dans la voirie, avec notamment comme nouveautés dans le cadre de ce recensement : *Alnus glutinosa*, *Amorpha fruticosa* ⁽³⁾, *Betula papyrifera*, *Cedrus deodora*, *Malus huhepensis*, *Nothofagus antarctica* ⁽³⁾, *Pinus strobus*, *Populus tremula*, *Salix matsudana* et *S. purpurea*. Il faut aussi signaler l'espèce naturelle de *Prunus serrulata*, le célèbre cerisier du Japon, accompagnée de quatre cultivars différents.

Liste des taxons

1. *Acer negundo* L. (érable à feuilles de frêne — famille des Acéracées). Espèce originaire du nord de l'Amérique, caractérisée par des feuilles opposées, composées-pennées, par des inflorescences pendantes de fleurs réduites, apparaissant avant les feuilles, ainsi que par des fruits secs, ailés (disamares).

2. *Acer negundo* L. cv. *Aureo-Variegatum*. Variété horticole, caractérisée par des feuilles panachées de jaune.

⁽¹⁾ Professeur de l'Athénée communal de Schaerbeek, avenue Roodebeek 61, B-1040 Bruxelles.

⁽²⁾ Étudiants de l'Athénée communal de Schaerbeek.

⁽³⁾ Détermination suggérée par P. DESSART, rédacteur de cette revue.

3. *Acer negundo* L. cv. *Variiegatum*. Variété horticole, caractérisée par des feuilles panachées de blanc.

4. *Acer platanoides* L. (érable plane). Espèce indigène, bien connue.

5. *Acer platanoides* L. cv. *Faassen's Black*. Variété horticole, caractérisée par des feuilles pourpres dont la face inférieure présente un limbe aussi pourpre que les nervures.

6. *Acer platanoides* L. cv. *Globosum*. Variété horticole, caractérisée par des feuilles vertes mais différant du type par un port globuleux.

7. *Acer platanoides* L. cv. *Schwedleri*. Variété horticole, caractérisée par des feuilles pourpres dont la face inférieure présente un limbe plus bronzé et plus clair que les nervures.

8. *Acer pseudoplatanus* L. (érable sycomore). Espèce indigène, bien connue.

9. *Acer pseudoplatanus* L. cv. *Leopoldi*. Variété horticole, caractérisée par des feuilles panachées de jaune.

10. *Acer saccharinum* L. (érable argenté). Espèce originaire du nord de l'Amérique, caractérisée par des feuilles opposées, simples, profondément lobées et à face inférieure blanchâtre.

11. *Aesculus hippocastanum* L. (marronnier d'Inde — famille des Hippocastanacées). Espèce originaire du sud-est de l'Europe mais naturalisée, bien connue.

12. *Ailanthus altissima* (MILL.) SWINGLE (ailante glanduleux — famille des Simarubacées). Espèce originaire de Chine, caractérisée par des feuilles alternes, composées-pennées, à folioles munies de 1-3 dents glanduleuses et blanchâtres à la base, par des inflorescences dressées de petites fleurs jaunâtres, ainsi que par des fruits secs, ailés (samars). Il ne faut pas confondre cette espèce avec les frênes.

13. *Alnus cordata* DESF. (aune de Corse — famille des Bétulacées). Espèce originaire du sud de l'Europe, caractérisée par des feuilles alternes, simples, ovales, cordées à la base et pointues au sommet, par des inflorescences mâles allongées (chatons) et par des inflorescences femelles globuleuses (cônes).

14. *Alnus glutinosa* L. (aune glutineux). Espèce indigène, différent de la précédente par des feuilles obovales, à base atténuée et à sommet arrondi ou échancré.

15. *Amorpha fruticosa* L. (faux-indigo — famille des Fabacées). Espèce originaire du nord de l'Amérique, caractérisée par des feuilles alternes, composées-pennées à folioles elliptiques, mucronées au sommet (Fig. 1), par des inflorescences dressées de fleurs

pourpres. Remarque : c'est une papilionacée à corolle incomplète : seul l'étendard est présent.

16. *Betula papyrifera* MARSH (bouleau à papier — famille des Bétulacées). Espèce originaire du nord de l'Amérique, caractérisée par des feuilles alternes, simples, ovales, grossièrement et largement dentées, courtement pointues au sommet (Fig. 2), par des inflorescences mâles et femelles allongées (chatons).

17. *Betula pendula* ROTH (bouleau verruqueux). Espèce indigène, différant de la précédente par des feuilles doublement et finement dentées, longuement pointues au sommet.

17. *Betula pendula* ROTH cv. *Purpurea*. Variété horticole, caractérisée par des feuilles pourpres.

19. *Betula pendula* ROTH cv. *Youngii*. Variété horticole, caractérisée par un port pleureur.

20. *Castanea sativa* MILL (châtaignier comestible — famille des Bétulacées). Espèce originaire du sud-est de l'Europe et du nord de l'Afrique mais naturalisée, bien connue.

21. *Catalpa bignonioides* WALT (famille des Bignoniacées). Espèce originaire du nord de l'Amérique, caractérisée par des feuilles verticillées par 3, simples, ovales, entières à sommet pointu, par des inflorescences dressées de grandes fleurs blanchâtres, ainsi que par de longs fruits pendants, déhiscents (capsules), contenant des graines ailées. On rencontre aussi le cultivar *Aurea*, caractérisé par des feuilles jaunâtres.

22. *Cedrus atlantica* (ENDL.) CARR. cv. *Glauca* (famille des Pinacées). Variété horticole du cèdre de l'Atlas, caractérisée par des aiguilles groupées par 15-30 et glauques, ainsi que par de grands cônes dressés dont les écailles se détachent à maturité.

23. *Cedrus deodora* (DON) DON (cèdre de l'Himalaya). Espèce originaire du centre de l'Asie, différant de la précédente par des aiguilles vert clair.

24. *Chamaecyparis lawsoniana* (MURR.) PARL. cv. *Stewartii* (famille des Cupressacées). Variété horticole du faux-cyprès de Lawson, caractérisée par des écailles serrées, courtes et jaunâtres, ainsi que par de petits cônes sphériques.

25. *Crataegus laevigata* (POIR.) DC. cv. *Rosea Plena* et cv. *Rubra Plena* (famille des Malacées). Variétés horticoles de l'aubépine à deux styles, caractérisées par des feuilles alternes, simples, profondément lobées, ainsi que par des fleurs doubles, roses chez le premier cultivar, rouges chez le second.

26. *Crataegus* × *lavalleyi* HERINCQ cv. *Carrierei* (aubépine de Lavalley). Hybride horticole, différant de l'espèce précédente par des

feuilles obovales, dentées, ainsi que par des fleurs simples et blanches.

27. *Crataegus monogyna* JACQ. cv. *Aurea*. Variété horticole de l'aubépine à un style, différant de la précédente, par des feuilles profondément lobées et jaunâtres.

28. *Fagus sylvatica* L. (hêtre des bois — famille des Fagacées). Espèce indigène, bien connue.

29. *Fagus sylvatica* L. var. *purpurea* AIT. Variété naturelle à feuilles pourpres.

30. *Fraxinus excelsior* L. (frêne élevé — famille de Oléacées). Espèce indigène, caractérisée par de gros bourgeons noirs, des feuilles opposées, composées-pennées, à folioles fortement dentées, par des inflorescences de fleurs réduites, apparaissant avant les feuilles, ainsi que par des fruits secs, ailés (samares).

31. *Fraxinus ornus* L. (frêne à fleurs). Espèce originaire du sud-est de l'Europe et du sud-ouest de l'Asie, différant de la précédente par des folioles légèrement dentées, ainsi que par des inflorescences de fleurs blanches, apparaissant après les feuilles.

32. *Gleditsia triacanthos* L. cv. *Sunburst* (famille des Fabacées). Variété horticole du févier d'Amérique, caractérisée par l'absence d'épines, par des feuilles alternes, composées-pennées, à folioles ovales, entières, arrondies au sommet (Fig. 3), jaunâtres, ainsi que par des inflorescences pendantes de petites fleurs verdâtres.

33. *Laburnum anagyroides* MEDIC. (cytise faux-ébénier — famille des Fabacées) et *Laburnum* × *watereri* DIPPEN (cytise pluie d'or). Espèce originaire du sud-est de l'Europe et hybride naturel, caractérisés par des feuilles alternes, trifoliolées, ainsi que par des inflorescences pendantes de fleurs jaunes. Les inflorescences de l'hybride sont beaucoup plus longues que celles de l'espèce.

34. *Malus floribunda* SIEB. (pommier florifère — famille des Malacées). Espèce ou hybride d'origine inconnue, caractérisé par des feuilles alternes, simples, ovales, dentées, ainsi que par des inflorescences de fleurs panachées de rose et de blanc.

35. *Malus hupehensis* (PAMP.) REHD. (pommier de Hou-pei). Espèce originaire de Chine, différant de la précédente par des fleurs roses en bouton et blanches durant l'anthèse.

36. *Malus* × *purpurea* (BARB. et al.) REHD. cv. *Aldenhamensis*, cv. *Lemoinei* et cv. *Profusion*. Hybrides horticoles différant de l'espèce précédente par des feuilles bronzées, ainsi que par des fleurs rouges en bouton et roses durant l'anthèse. Le premier cultivar a des fleurs semi-doubles, les deux autres, des fleurs simples mais le troisième est beaucoup plus florifère avec une teinte devenant vineuse.

37. *Nothofagus antarctica* (FORST.) OERST. (hêtre de l'Antarctique — famille des Fagacées). Espèce originaire du sud du Chili, caractérisée par des feuilles alternes, simples, très petites, elliptiques, crénelées et vert foncé (Fig. 4).

38. *Picea abies* (L.) KARST. (épicéa commun — famille des Pinacées). Espèce originaire d'Europe mais naturalisée, bien connue.

39. *Pinus nigra* ARNOLD (pin noir — famille des Pinacées). Espèce originaire d'Europe mais naturalisée, caractérisée par des aiguilles réunies par deux dans un manchon, ainsi que par des cônes de 5-8 cm de long.

40. *Pinus strobus* L. (pin de Weymouth). Espèce originaire du nord de l'Amérique, caractérisée par des aiguilles réunies par cinq dans un manchon, ainsi que par des cônes de 10-15 cm de long.

41. *Platanus* × *hispanica* MILL. ex MÜNCHH. cv. *Acerifolia* (platan hybride — famille des Platanacées). Hybride horticole, bien connu.

42. *Populus* × *canadensis* MOENCH cv. *Serotina* (peuplier du Canada — famille des Salicacées). Hybride horticole, caractérisé par des feuilles alternes, largement triangulaires, grossièrement dentées.

43. *Populus nigra* L. cv. *Italica* (peuplier d'Italie). Variété horticole du peuplier noir, différant de la précédente par des feuilles trullées mais surtout par un port cylindrique.

43. *Populus tremula* L. (peuplier tremble). Espèce originaire d'Europe et d'Asie, naturalisée, différant de la précédente par des feuilles subcirculaires, crénelées.

45. *Prunus avium* L. (cerisier merisier — famille des Amygdalacées). Espèce originaire du sud-ouest de l'Asie mais naturalisée, caractérisée par des feuilles alternes, elliptiques, grossièrement dentées.

46. *Prunus cerasifera* EHRH. cv. *Atropurpurea* et cv. *Woodii*. Variétés horticoles du cerisier myrobolan, caractérisées par des feuilles pourpres ; la première variété a des fleurs rose clair, la seconde a des fleurs rose foncé.

47. *Prunus serrulata* LINDL. (cerisier du Japon). Espèce originaire de l'est de l'Asie, caractérisée par des feuilles alternes, elliptiques, finement dentées ; les fleurs de l'espèce sauvage sont simples, blanches à rose clair et de 3-4 cm de diamètre.

48. *Prunus serrulata* LINDL. cv. *Albrosea*. Variété horticole, différant par des fleurs doubles, rouges en bouton et blanches durant l'anthèse.

49. *Prunus serrulata* LINDL. cv. *Pink Perfection*. Variété horticole, différant par des fleurs rose clair.

50. *Prunus serrulata* LINDL. cv. *Sekyama*. Variété horticole, différant par des fleurs rose foncé.

51. *Prunus serrulata* LINDL. cv. *Taihaku*. Variété horticole, différant par des fleurs simples, blanc rosâtre et de 5-6 cm de diamètre ; ce sont les fleurs les plus grandes chez cette espèce.

52. *Quercus robur* L. (chêne pédonculé — famille des Fagacées). Espèce indigène, bien connue.

53. *Robinia pseudacacia* L. (robinier faux-acacia — famille des Fabacées). Espèce originaire du nord de l'Amérique, caractérisée par des feuilles alternes, composées-pennées, à folioles ovales, entières, arrondies au sommet (Fig. 5), ainsi que par des inflorescences pendantes de fleurs blanches. On rencontre le plus souvent les cultivars *Bessoniana* et *Inermis*, à port globuleux, le premier à rameaux dressés, le second à rameaux pendants ; on rencontre plus rarement (av. E. Parmentier), le cultivar *Unifolia* à feuilles de 3-5 folioles seulement dont la supérieure atteint 10 cm (Fig. 6).

54. *Salix matsudana* KOIDZ. cv. *Contorta* (famille des Salicacées). Variété horticole du saule de Transbaïkalie, caractérisée par des feuilles alternes, étroitement elliptiques, denticulées mais surtout par des rameaux tordus ; cet arbre atteint plus de dix mètres de haut.

55. *Salix purpurea* L. (saule pourpre). Espèce indigène, différant de la précédente par des feuilles subopposées, denticulées dans la moitié supérieure ; cet arbuste atteint trois mètres de haut au maximum.

56. *Sambucus nigra* L. (sureau noir — famille des Caprifoliacées). Espèce indigène, bien connue.

57. *Sorbus aria* (L.) CRANTZ cv. *Lutescens* et cv. *Magnifica*. Variétés horticoles du sorbier blanc, caractérisées par des feuilles alternes, simples, largement elliptiques, dentées, tomenteuses-blanchâtres à la face inférieure ; le premier cultivar a des feuilles grisâtres à la face supérieure et de 8-12 cm de long, le second a des feuilles de 15-20 cm de long et vert foncé à la face supérieure.

58. *Sorbus aucuparia* L. (sorbier des oiseleurs). Espèce indigène différant de la précédente par des feuilles composées-pennées, à folioles dentées et glabres ; on rencontre parfois le cultivar *Dirkenii* à feuilles jaunâtres et souvent le cultivar *Fastigiata* à port cylindrique.

59. *Sorbus intermedia* (EHRH.) PERS. (sorbier du Nord). Espèce originaire du nord de l'Europe, différant de la précédente par des feuilles simples, ovales, légèrement lobées, dentées et velues à la face inférieure.

60. *Sorbus × thuringiaca* (ILSE) FRITSCH (sorbier de Thuringe). Hybride naturel, originaire du centre de l'Europe, différant de l'espèce précédente par des feuilles lobées et dentées avec 1-4 folioles à la base.

61. *Taxus baccata* L. (if — famille des Taxacées). Espèce indigène, bien connue.

62. *Tilia americana* L. (tilleul d'Amérique — famille des Tiliacées). Espèce originaire du nord de l'Amérique, caractérisée par des feuilles alternes, ovales, asymétriquement cordées à la base, grossièrement dentées, pointues au sommet, pratiquement glabres.

63. *Tilia platyphyllos* L. (tilleul à larges feuilles). Espèce indigène, différant de la précédente par des feuilles velues à la face inférieure.

64. *Tilia tomentosa* MOENCH (tilleul argenté). Espèce originaire du sud-est de l'Europe et du sud-ouest de l'Asie, différant de la précédente par des feuilles blanchâtres à la face inférieure.

65. *Tilia × vulgaris* HAYNE (tilleul commun). Hybride naturel, indigène, différant de l'espèce précédente par des feuilles vertes, glabrescentes à la face inférieure.

66. *Ulmus glabra* HUDS. (orme des montagnes — famille des Ulmées). Espèce indigène, bien connue.

67. *Ulmus glabra* HUDS. cv. *Exoniensis*. Variété horticole, caractérisée par des feuilles tordues, ainsi que par un port cylindrique à conique.

68. *Ulmus × hollandica* MILL. cv. *Commelin*. Hybride horticole de l'orme de Hollande, apprécié pour sa résistance à la graphiose, maladie fongique particulièrement grave pour la plupart des espèces d'orme.

Liste des plantations

Remarque : le signe / remplace le signe - quand la vérification n'a pas été effectuée pour des espèces voisines souvent mélangées dans une même voirie.

Av. Aéroplane : 50

av. Aigle : 6

av. Ajoncs : 33

av. Albatros : 17-30/31-64

dr. Aleyde de Brabant : 3-46-64

av. Alezans : 23-25-46

sq. Alexandre : 53-58

av. Atlantique : 4-5-6-8-9-26-32-41-50-57-58

cour Amarante : 17

av. Aviation : 50-62-63-64

r. A. Balis : 20-45-64

av. Baron d'Huart : 11

r. au Bois : 50

clos Bois planté : 36-46

pl. Bouvreuils : 50

bd. Brand Whitlock : 17-41

dr. Brûlés : 46

av. Cactus : 48-50

av. Camélias : 25-27-61

av. Capitaine Piret : 46-48-50

av. L. Ceusters : 53

clos Chasseurs : 36-50

av. Châtaigniers : 4-5-6

av. Cinq Bonniers : 17-34-35-36

clos Comte de Ferraris : 9-43

- av. Cormorans : 4-5-7-30-31
 sq. Corée : 57
 Corniche verte : 46-57-58-60
 av. Cosmonaute : 22-46
 Coteau d'Anjou : 50
 av. Dames blanches : 17-46-50-57
 av. de Bornival : 17-29-39-50
 av. de Broqueville : 61
 r. F. De Keuster : 37-53-60
 av. J. de Meurers : 5
 dr. Demi-heure : 28
 av. de Witthem : 33
 av. De Wavrans : 50
 av. Don Bosco : 50
 av. J. Dujardin : 19
 r. R. Devillers : 57-58-60
 pl. Dumon : 41
 r. J.-B. Dumoulin : 18-46
 av. Égantiers : 17-45-50
 av. Éperviers : 45-50
 val Épinettes : 48-50
 av. Escrime : 17-29-30
 clos Essarts : 46-57-58-60
 Étriers : 25-26-46
 av. Fleurs : 53
 clos Forêt : 48-50
 av. Fougères : 3-25-26-27
 av. Franciscains : 4-7-57-59
 av. Frères Legrain : 21-25-26
 r. F. Gay : 53
 av. Geai : 50
 av. Général Baron Empain : 4-58-59-60
 av. Général de Longueville : 57-58
 av. Géraniums : 17-21-25
 av. E. Godaux : 46-54
 av. Goélants : 46
 route Gouvernementale : 46-57-58-59
 av. Grand Champ : 57-58
 av. Grands Prix : 4-8-9-32-46-67
 av. L. Gribaumont : 46
 av. Haras : 4-5-62-64
 av. X. Henrard : 8-49-50-57-60
 r. Henrotte : 8-34-35-36-38-44-56
 av. Hinnisdael : 48-50
 av. Horizon : 57-58
 av. L. Jasmin : 46
 av. Jeu de Paume : 43-48-55-57
 venelle aux Jeux : 17
 av. Jockeys : 23-25-26-46
 av. Joli-Bois : 50
 av. Jules César : 41-57-58-60
 r. Kelle : 17-29-30/31-36-37-53
 r. Konkel : 10-53
 r. P. Lancsweert : 57-58
 av. Lauriers : 46-57-59
 av. G.-E. Lebon : 46-50
 sq. Léopold II : 11-41
 r. J.-B. Lepage : 11-46
 clos Libération : 62
 av. Lieutenant-général Pire : 25-26-46-50
 r. M. Lindekens : 46
 av. Lothier : 2-46
 av. Y. Lutens : 46-64
 av. A. Madoux : 46
 clos Malouinières : 36
 sq. Manège : 17-24-41-64
 av. Manoir d'Anjou : 48-50-51
 clos Manuel : 17-50-54
 sq. Maréchal Montgomery : 11-41
 r. Mareyde : 1-7-19-25-33-36-50-54
 av. Marquis de Villalobar : 3-46-58-59-60
 r. E. Mertens : 3-13-14-15-32-34-53
 av. Mille mètres : 3-25-46
 av. Mimosas : 57-58-59
 Montagne au Chaudron : 12-34-35-48-62
 Montagne aux Ombres : 22-36-46
 av. Montgolfier : 3-39-46-50
 av. Mostinck : 4-25-50-57-58-59
 av. Mouettes : 6
 av. Muguets : 17-22-36-46
 dr. Nivelles : 2-3-17-35-36-57-62-63-64-65-66
 av. Obstacles : 22-25-46
 av. Oiseau bleu : 21-35
 av. J. Olieslagers : 4-5-7-8
 av. Oppem : 50
 av. Orban : 4-41-57-58
 pl. Orée : 29-48-50
 clos Orléans : 40
 clos Oyats : 46
 av. Paddock : 4-5-17
 av. Palombes : 46
 av. Paradisiers : 46
 av. Parc de Woluwe : 11
 av. E. Parmentier : 53-57-58
 av. Père Agnello : 1-2-3-46
 av. Père Damien : 46

- av. Père Hilaire : 5-6-8-57-58-59-60
 av. Pilote : 47-50
 av. Pins noirs : 46-57-58-59-60
 carré aux Platanes : 41
 av. N. Plissart : 53
 av. Polo : 1-4-19-25-26-30/31-36-50-52-58
 Pont du Cerf : 21-34-35-36-41-46
 av. Prince Baudouin : 48-50
 av. Prince Régent : 50
 av. Putdael : 57-58-60
 sq. Quiétude : 21-25
 r. L. Rom : 58
 chem. Ronde : 53-67
 r. G. Rosart : 46
 parvis Sainte-Croix : 63
 av. Saint-Exupéry : 68
 av. Saint-Jean : 46
 bd. Saint-Michel : 41
 clos Salanganes : 46
 av. Salomé : 46
 av. A. Scheitler : 7-53
 val. Seigneurs : 46
 clos Site : 1-3-46
 r. Sombre : 5-17-18-53
 bd. Souverain : 64-65
 clos Taillis : 46-57
 av. Tennis : 58-62
 av. Tervueren : 11-41
 r. C. Thielemans : 12-30/31-46
 av. Tir aux Pigeons : 46-57-59
 ch. Tir aux Pigeons : 46
 av. Traquets : 57-58-64
 clos Trois Couleurs : 34-35-36-43-64-65
 av. Val d'Or : 34-35-36
 av. Vandendriessche : 50-57-58-60
 av. P. Vander Biest : 2-3-46
 av. Vander Meerschen : 46-57-58-59
 av. Volontaires : 4-5/7-9-21-41
 av. Wezembeek : 5-39-41
 pl. White Star : 6-53-58
 bd. Woluwe : 4-5-8-10-11-16-29-30-41-42-43-52

Publications récentes de la même série et du même auteur : 4. Schaerbeek, *Les Naturalistes belges*, 1982, **63** : 227-236. — 5. Evere, *loc. cit.*, **65** : 47-55. — 6. Jette, *loc. cit.*, **65** : 149-156.

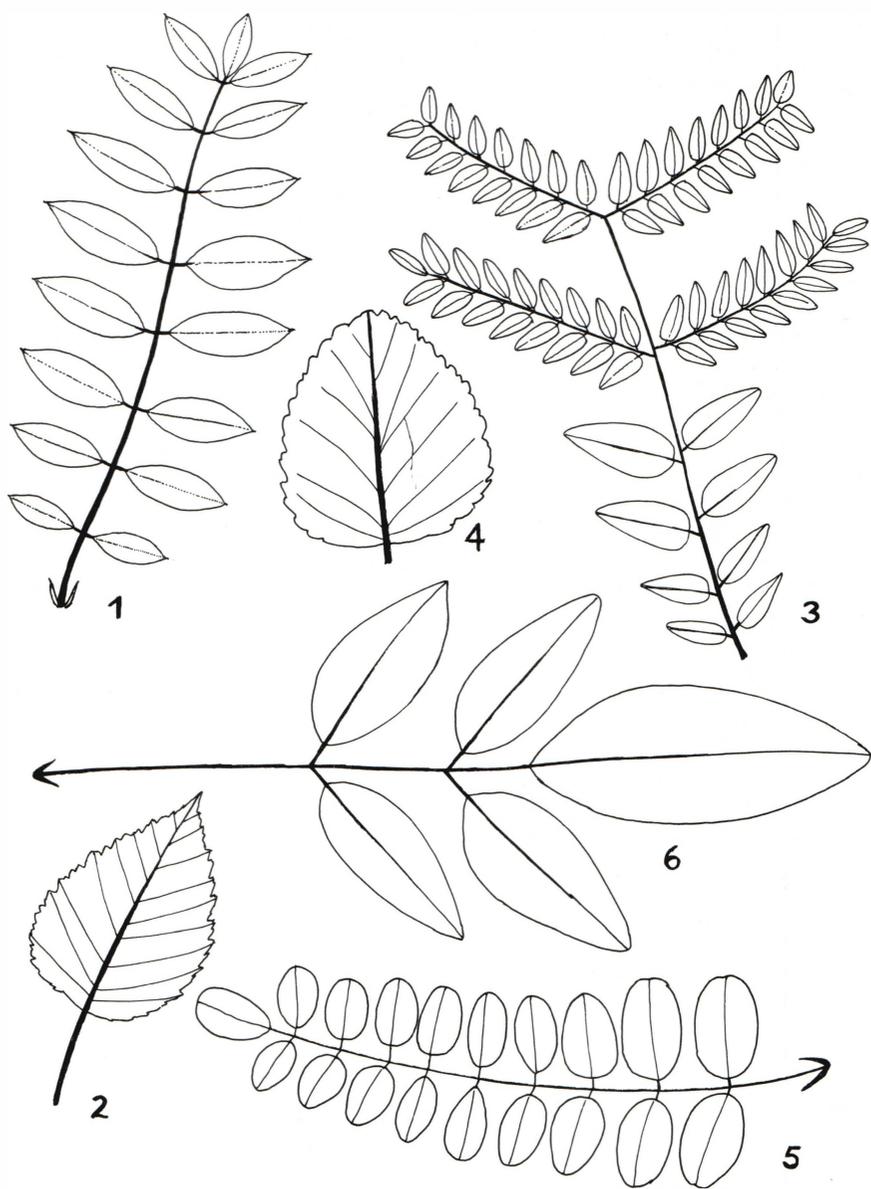


PLANCHE. 1. — Feuilles : 1. *Amorpha fruticosa* L. ($\times 1/2$); 2. *Betula papyrifera* MARSH. ($\times 1/2$); 3. *Gleditsia triacanthos* L. ($\times 1/2$); 4. *Nothofagus antarctica* (FORST.) OERST. ($\times 2$); 5. *Robinia pseudacacia* L. ($\times 1/2$); 6. *Robinia pseudacacia* L. cv. *Unifolia* ($\times 1/2$).

Le Parc Solvay à La Hulpe.

Étude des espèces ligneuses plantées et spontanées

par Daniel GEERINCK (*)

Cette publication est la suite de celle de P. DEKEYSER & G. BRUYNSEELS (1983) sur la flore indigène du parc, parue dans cette même revue.

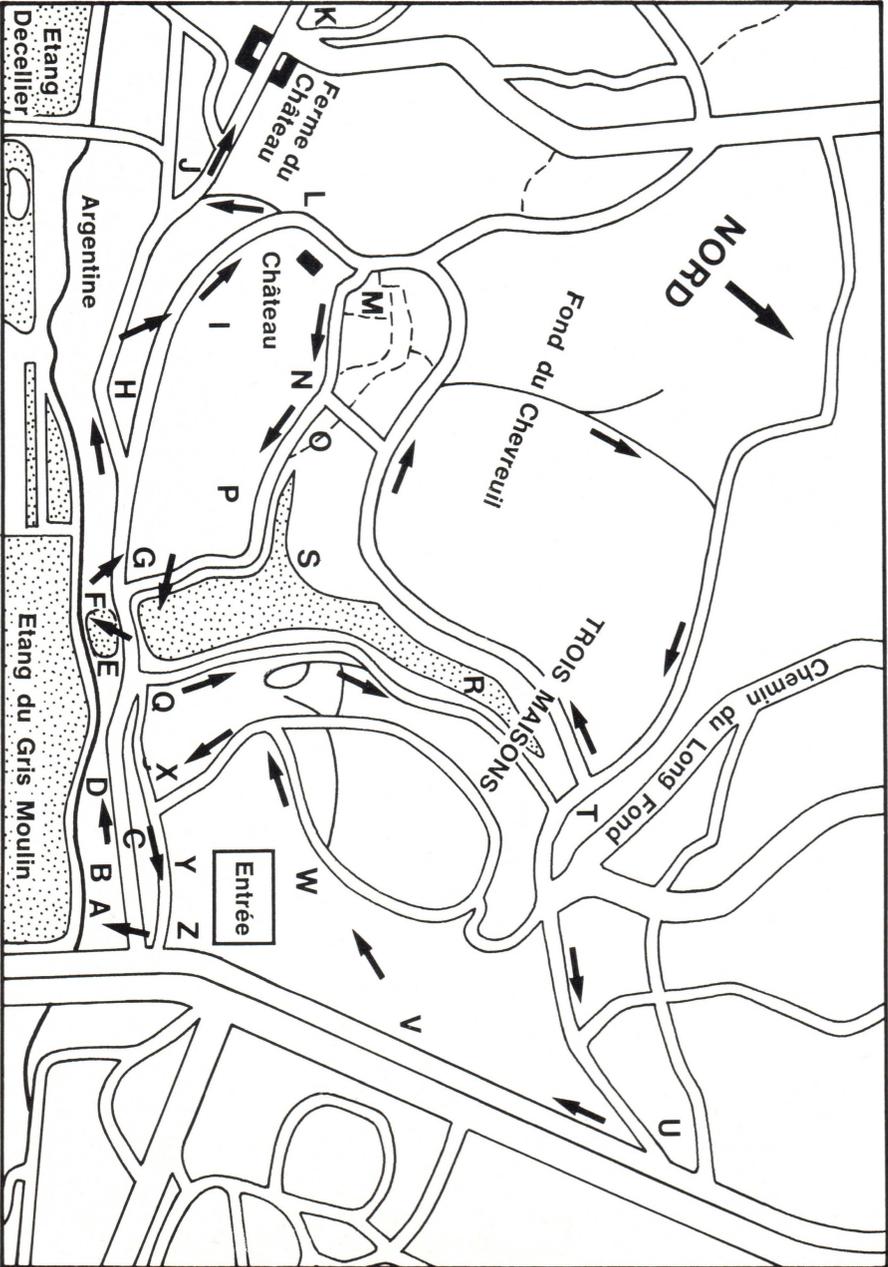
Il y a quelques années le Ministère de la Culture française qui a en charge, la gestion de l'ancienne propriété Solvay m'a demandé d'entreprendre un inventaire des arbres et éventuellement des arbustes, afin d'apposer des étiquettes d'identification. Le Service des Plantations du parc a fixé les panneaux, soit directement sur le tronc des arbres, soit au pied des arbustes ; malheureusement, on constate que les étiquettes au sol sont victimes de déprédations diverses.

Il est plus aisé de repérer les espèces ligneuses du parc par une grande promenade, en formant un circuit à partir de l'entrée principale qui accueille les visiteurs avec *Platanus* × *hispanica* cv. *Acerifolia* (platane hybride). Un petit plan (Fig. 1) est inséré avec l'emplacement, désigné par une lettre, de vingt-six taxons parmi les plus intéressants.

Le départ se fait par le chemin de gauche. L'origine de cette double entrée est expliquée dans l'opuscule de S. STASSER (1977) sur l'historique de la propriété. On voit directement à gauche *Chamaecyparis lawsoniana* (faux-cyprès de Lawson) et directement à droite quelques exemplaires de *Taxus baccata* (if). Le pavillon est recouvert d'*Hedera colchica* cv. *Dentato-Variegata* (lierre de Colchide) et l'arbrisseau isolé devant cette demeure est *Gleditsia triacanthos* cv. *Moraine* (févier) qui ne forme pas les épines typiques de l'espèce sauvage. *Betula pendula* (bouleau verruqueux) suit un massif de *Rhododendron* sp. (¹).

(*) Rue Charles Pas 4, à Auderghem. B-1160 Bruxelles.

(¹) Les nombreux rhododendrons n'ont pas été déterminés. Ils demandent une étude particulière approfondie.



En le contournant on atteint *Cedrus atlantica* cv. *Glauca* (cèdre de l'Atlas) puis, vers l'Argentine et pratiquement contre l'enceinte du parc, *Chamaecyparis lawsoniana* cv. *Stewartii* (faux-cyprès de Stewart) à feuillage doré. En longeant le ruisseau, on découvre *Pinus sylvestris* (pin sylvestre), *Fagus sylvatica* cv. *Pendula* (hêtre pleureur) [A], *Taxus baccata* cv. *Stricta* (if fastigié), à disposition hélicoïdale des aiguilles, tandis que plusieurs *Salix caprea* (saule marsault) se propagent naturellement. Suivent *Metasequoia glyptostroboides* (séquoia de Chine) [B], *Pterocarya fraxinifolia* (ptérocaryer). De là, on va perpendiculairement à travers la prairie vers *Tilia platyphyllos* (tilleul à larges feuilles) et on se retrouve sur le chemin initial ; on remarque à droite *Robinia pseudacacia* (robinier) et une butte de trois exemplaires de *Tsuga heterophylla* (hemlock) [C] ; plus loin encore, *Quercus robur* (chêne pédonculé). Arrivé à la limite de la prairie, on voit le chemin bordé de divers arbrisseaux et arbustes en rangs serrés. On commence à gauche par un massif de *Prunus serrulata* cv. *Sekyama* (cerisier du Japon) [D] ; suivent *Taxus baccata* (if), *Betula pendula* (bouleau verruqueux) et, intercalé parmi eux, un exemplaire d'*Hamamelis mollis* ; en face, toujours, *Taxus baccata* (if) et *Rhododendron* sp. ; *Prunus avium* (merisier) s'oppose pratiquement à deux spécimens de *Cryptomeria japonica*.

On approche ainsi de l'étang rond dont la pente porte *Metasequoia glyptostroboides* (séquoia de Chine), *Mespilus germanica* (néflier), *Ginkgo biloba* (arbre des pagodes) [E], *Cryptomeria japonica*, *Tamaris parviflora* et *Mahonia aquifolium*. L'étang lui-même est bordé de *Taxodium distichum* (cyprès chauve) ⁽²⁾ avec des racines respiratoires, véritables piquets autour de l'arbre qu'on atteint en descendant le petit escalier. Puis on longe l'étang en dépassant la cascade et on aboutit à une prairie au fond de laquelle on aperçoit divers arbres : *Quercus palustris* (chêne des marais) [F], *Liquidambar styraciflua* (copalme), *Tsuga canadensis* (pruche) ⁽³⁾.

Autour de l'étang on retrouve *Metasequoia glyptostroboides* (séquoia de Chine). Après, on longe le massif opposé pour reprendre le chemin, avec les arbustes suivants : *Viburnum rhytidophyllum* (viorne à feuilles gaufrées), *Cornus florida* (cornouiller de Floride) à grandes bractées blanches et *Cornus florida* cv. *Rubra*, à bractées

(2) *Metasequoia glyptostroboides* et *Taxodium distichum* se ressemblent beaucoup ; le premier a des aiguilles opposées, le second a des aiguilles alternes.

(3) *Tsuga canadensis* et *Tsuga heterophylla* peuvent être confondus : le premier a des aiguilles s'amincissant légèrement vers le sommet et des cônes d'environ 1,5 cm de long, tandis que le second a des aiguilles à bords parallèles et des cônes d'environ 2 cm de long.

rouges ; on arrive en face de deux exemplaires de *Sequoiadendron giganteum* (séquoia géant ou de Californie) [G]. Et on reprend la voie qui va vers le château. À gauche, apparaissent en mélange : *Aesculus carnea* (marronnier rouge), *Cornus alba* (cornouiller blanc), *Corylus avellana* (coudrier, noisetier), *Buxus sempervirens* (buis) et à droite : *Rhododendron* sp., *Forsythia* × *intermedia* cv. *Beatrix Farrand*, *Pieris japonica* (andromède de Japon), *Buxus sempervirens* et *Buxus sempervirens* cv. *Salicina* dont les feuilles sont plus allongées.

Au carrefour suivant, le chemin de gauche est emprunté et sur la droite se remarquent notamment *Liriodendron tulipifera* (tulipier de Virginie) [H], *Fagus sylvatica* (hêtre des bois), *Fagus sylvatica* var. *purpurea* à feuillage cuivré. Au niveau du *Sequoiadendron giganteum* (séquoia géant), on coupe à travers les plantations de hêtres pour rejoindre perpendiculairement l'ancien chemin de droite, délaissé au carrefour précédent. On admire à droite : *Juglans regia* (noyer royal), *Magnolia* × *soulangeana* [I], *Cedrus atlantica* cv. *Glauca* (cèdre de l'Atlas). Avant d'arriver au château, on prend à gauche, un chemin qui contourne les bâtiments des jardiniers et le centre d'hippothérapie afin d'aboutir à un carrefour à quatre directions et on prend celle qui se dirige vers l'ancienne ferme. À ce carrefour, on admire *Pseudotsuga menziesii* (douglas) [J], puis, en traversant la cour de la ferme, on remarque des plantations récentes de *Tilia platyphyllos* (tilleul à larges feuilles). On arrive ainsi à un étang qui est longé à droite ; croissent notamment : *Betula pendula* (bouleau verruqueux), *Buddleja davidii* [K], *Sarothamnus scoparius* (genêt à balais) et divers *Salix* (saules).

Il faut monter l'escalier et aboutir à la grande prairie, face au château. On se dirige vers la droite, vers un massif de *Rhododendron* sp. à feuilles caduques, derrière lesquels on voit une plantation récente d'*Acer negundo* cv. *Variatum* à feuilles panachées de blanc et devant, un exemplaire d'*Araucaria araucana* [L]. On s'approche ensuite de la bâtisse pour apercevoir *Hedera colchica* cv. *Dentato-Variiegata* (lierre de Colchide), *Crataegus laevigata* cv. *Rubra Plena* (aubépine à deux styles), *Taxus baccata* cv. *Stricta* (if fastigié), *Magnolia* × *soulangeana* et, sur la façade, *Hedera helix* (lierre grim-pant). En s'écartant dans la direction opposée au château, on voit : *Cedrus atlantica* cv. *Glauca* (cèdre de l'Atlas), *Sequoiadendron giganteum* (séquoia géant) et *Fagus sylvatica* (hêtre).

On prend le chemin de droite et ainsi, sur la gauche, on admire *Quercus robur* cv. *Concordia* (un chêne très curieux à feuillage doré) [M], *Platanus* × *hispanica* cv. *Acerifolia* (platane hybride) et, vers la droite, un massif de *Cryptomeria japonica*, avant de longer un nouvel

ensemble de *Rhododendron* sp., à feuilles caduques. Ensuite apparaît une collection remarquable d'*Hamamelis japonica* à feuilles glabres, d'*Hamamelis mollis* à feuilles velues, ainsi que de nombreux cultivars et hybrides de ceux-ci ; de l'hiver au printemps s'échelonnent les floraisons du jaune pâle au pourpre foncé en passant par des couleurs orangées [N]. Sur la gauche, parmi d'autres *Hamamelis*, on voit *Cornus florida* cv. *Rubra* (cornouiller de Floride), *Corylus avellana* (noisetier commun), *Corylus maxima* cv. *Purpurea* (noisetier pourpre), *Acer pseudoplatanus* (érable sycomore), *Sambucus nigra* (sureau noir) et surtout un très bel exemplaire d'une espèce rarement plantée et qui est certainement le clou du parc : *Davidia involu-crata* [O] découvert en Chine par l'abbé Armand David, le même qui découvrit aussi un cerf très rare et qui porte son nom. Cette espèce est remarquable par ses inflorescences entourées par une grande spathe blanc jaunâtre ; cette floraison, en mai-juin, est un spectacle merveilleux. Mais la promenade continue et on aborde un nouvel étang avec, à gauche : *Berberis thunbergii* cv. *Atropurpurea*, *Salix caprea* (saule marsault) et, à droite, *Salix alba* (saule blanc), ainsi qu'un conifère, *Calocedrus decurrens* (libocèdre) [P]. Plus loin, le long de l'étang, on retrouve : *Pterocarya fraxinifolia* (ptérocarier), *Metasequoia glyptostroboides* (séquoia de Chine), *Quercus palustris* (chêne des marais), *Liquidambar styraciflua* (copalme). On contourne l'étang avec encore *Pterocarya fraxinifolia* (ptérocarier), *Metasequoia glyptostroboides* (séquoia de Chine), ainsi que *Salix alba* cv. *Tristis* (saule pleureur). On aboutit à un autre coin de l'étang avec la jonction des deux chemins de l'entrée où se trouve un exemplaire de *Tilia tomentosa* (tilleul argenté) [Q].

On continue à longer l'étang qui est bordé à gauche d'un mélange de *Metasequoia glyptostroboides* (séquoia de Chine) et de *Taxodium distichum* (cyprès chauve), ces deux conifères voisins à ne pas confondre ; à droite, la butte crayeuse offre *Fagus sylvatica* (hêtre), *Robinia pseudacacia* (robinier), *Betula pendula* (bouleau verruqueux), *Pinus sylvestris* (pin sylvestre). Ne pas oublier à côté de l'étang, un curieux saule : *Salix matsudana* cv. *Contorta* à rameaux tordus. On arrive ainsi devant l'escalier monumental, bordé de *Chamaecyparis lawsoniana* (faux-cyprès de Lawson) mais avec, à la base, quelques *Thuja plicata* (thuya) ⁽⁴⁾.

(4) La distinction des genres *Chamaecyparis* et *Thuja* est pratiquement impossible en l'absence de cônes ; ceux-ci sont sphériques chez le premier et ovoïdes chez le second.

On continue le chemin dont la végétation, de part et d'autre, devient très dense ; finalement se dresse à gauche, à la fin de la légère pente descendante un arbuste intéressant : *Aesculus parviflora* (marronnier blanc) [R] qui fleurit en juillet. Vers l'extrémité de l'étang apparaissent de jeunes *Quercus rubra* (chêne rouge) et surtout de nombreux *Cryptomeria japonica* aux aiguilles arquées.

On contourne l'étang en laissant à droite un ensemble d'*Acer platanoides* cv. *Faassen's Black* (érable plane) au feuillage rougeâtre. Le chemin débute avec, près de l'étang, encore *Cryptomeria japonica* et *Metasequoia glyptostroboides* (séquoia de Chine) puis au fur et à mesure qu'il s'écarte de la pièce d'eau, le chemin est bordé d'un couvert sauvage à base de *Carpinus betulus* (charme). *Betula pendula* (bouleau verruqueux), *Robinia pseudacacia* (robinier), *Pinus sylvestris* (pin sylvestre), *Fagus sylvatica* (hêtre), *Acer pseudoplatanus* (érable sycomore). Ensuite on délaisse ce chemin pour prendre un sentier à gauche, avec *Fagus sylvatica* var. *purpurea* (hêtre pourpre), *Prunus serotina* (cerisier tardif), *Cornus florida* cv. *Rubra* (cornouiller de Floride), *Quercus robur* (chêne pédonculé) et, près de l'étang, *Acer palmatum* cv. *Atropurpureum* (érable) [S], entouré d'*Hydrangea paniculata* (hortensia) On quitte alors ce sentier pour rejoindre, perpendiculairement à travers le sous-bois, le chemin précédent qu'on remonte jusqu'au carrefour suivant, d'où l'on aperçoit à gauche un vieux petit pont ; mais on continue tout droit jusqu'au premier chemin de droite qui est plutôt un coupe-feu et qu'on emprunte : la seule espèce nouvelle à signaler sur la droite est *Sambucus racemosa* (sureau à grappes) dont les fruits rouges ne sont pas comestibles. Au prochain embranchement, on prend à droite ; ce qui permet de voir à gauche l'autre sureau : *Sambucus nigra* (sureau noir) aux fruits noirs et comestibles. À la fin de ce chemin forestier, particulièrement agréable, on aboutit à une prairie qui jouxte l'étang précédemment quitté et où dominant des arbres isolés : *Fagus sylvatica* cv. *Laciniata* (hêtre) [T] à feuilles curieusement découpés et *Sequoiadendron giganteum* (séquoia géant). On arpente la voie située en face et on admire successivement vers la droite : *Cornus florida* cv. *Rubra* (cornouiller), *Laburnum anagyroides* (cytise faux-ébénier), vers la gauche : *Corylus avellana* (noisetier commun) et *Corylus maxima* cv. *Purpurea* (noisetier pourpre), plus loin et à droite de nouveau : *Picea abies* (épicéa) et divers exemplaires de *Tsuga*. On arrive ainsi tout doucement à une des limites de la propriété, vers un accès à la chaussée de La Hulpe avec à gauche : *Quercus robur* (chêne pédonculé), *Taxus baccata* cv. *Stricta* (if fastigié), *Carpinus betulus* (charme) et surtout *Tilia tomentosa* var. *petiolaris* (tilleul argenté) [U], variété caractérisée par

les pétioles presque aussi longs que les limbes. On parcourt alors la prairie présente en longeant les plantations de gauche, avec *Fagus sylvatica* var. *purpurea* (hêtre pourpre), *Tsuga canadensis* (pruche) ou *heterophylla* (hemlock), *Acer pseudoplatanus* (érable sycomore) et comme nouveautés : *Alnus incana* (aune blanc) [V], *Pinus nigra* (pin noir), *Abies concolor* var. *lowiana* (sapin du Colorado), *Larix decidua* et *L. kaempferi* (mélèzes) (5).

Arrivé à la crête, on oblique de l'autre côté de la prairie, suivant un tracé de tracteurs, et on observe à l'entrée d'un nouveau chemin : *Malus communis* (pommier commun), *Sorbus aucuparia* (sorbier des oiseleurs), *Pinus nigra* (pin noir), *Quercus robur* (chêne pédonculé) et surtout *Frangula alnus* (bourdaine) [W]. On prend le chemin descendant entre deux massifs de *Rhododendron* sp. et on aboutit au second chemin d'entrée au coin duquel se situe *Viburnum lantana* (viorne mancienne) [X]. En empruntant le chemin de sortie, on délaisse à gauche dans la prairie, trois exemplaires de *Sequoiadendron giganteum* (séquoia géant) et plus près : *Prunus serrulata* cv. *Sekyama* (cerisier du Japon), *Malus* × *purpurea* cv. *Lemoinei* (pommier pourpre) [Y], enfin un massif de *Prunus cerasifera* cv. *Woodii* (prunier de Pissard) [Z], juste avant la sortie et le circuit est bouclé.

BIBLIOGRAPHIE

- DEKEYSER, P. & BRUYNSEELS, G., 1983. Le Parc Solvay à La Hulpe, Étude de la flore indigène, *Les Naturalistes belges*, **64** : 1-13.
- STASSER, S., 1977. *Le Château de La Hulpe et son Parc*, Édition de l'auteur ; 56 pp.

(5) Les deux espèces de mélèzes, plantées couramment, ne sont pas faciles à distinguer : *L. decidua* (mélèze d'Europe) à des cônes non recourbés au sommet tandis que *L. kaempferi* (mélèze du Japon) à des cônes nettement recourbés au sommet mais les deux espèces peuvent s'hybrider.

Table des matières du tome 65 (1984)

ANONYME. Forêt de Soignes. Propos d'un iconoclaste	1
BURNY, Joël. Extension de l'aire de l'Ombre des marais, <i>Umbra pygmaea</i> (De Kay) (Pisces, Umbridae) en Campine limbourgeoise	193
COBUT, M. et LIBBRECHT, M. B. Nouvelle approche des Iguanodons de Bernissart	57
COULON, Françoise. Section « Orchidées d'Europe ». Rapport des activités 1982-1983.	97
COULON Françoise. Ne détruisez plus vos mauvaises herbes. Mangez-les !	106
Conservation de la nature	96
Cycle de conférences.	192
DESSART, Paul. Les papillons ou Lépidoptères. 46, 84, 86, 120, 128	84
DESSART, Paul. Petits compléments à l'histoire des Iguanodons.	84
DUVIGNEAUD, J. et LEURQUIN, J. L'étang de Virelles au début du XX ^e siècle.	159
FÉQUANT, Guy. Paysages agraires, forêts et savarts en Champagne septentrionale	107, 161
GEERINCK, D. et coll. Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise. 5. Evere.	47
GEERINCK, D. et coll. Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise. 6. Jette	149
GEERINCK, D. et coll. Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise. 7. Woluwe-Saint-Pierre	207
GEERINCK, D. Le Parc Solvay à La Hulpe. Étude des espèces ligneuses plantées et spontanées.	217
HEINEMANN, P. et THOEN, D. Cartographie des champignons, deuxième série	87
Livres lus	123, 157, 200, 206
Notre bibliothèque dans ses nouveaux locaux	148
SANTENOY-SIMON, Jacqueline. Compte rendu de l'excursion du 6 octobre 1984 dans la gare de Schaerbeek-Josaphat et dans l'avant-port de Bruxelles	201
Table des matières du volume 64 (1983)	56
THOEN, D. et SCHMIDT, G. Le canal de Bernistape. Un site d'intérêt historique, géographique et biologique. (Commune de Houffalize, province de Luxembourg).	129
VERBEKE, Charles et VERSCHUEREN, Yan. La pollinisation de l' <i>Epipactis</i> des marais (<i>Epipactis palustris</i>) du Bakkersdam (Pays-Bas)	175



**FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS BELGES
DES SCIENCES DE LA NATURE**
Sociétés fédérées (*)

JEUNES & NATURE
association sans but lucratif

Important mouvement à Bruxelles et en Wallonie animé par des jeunes et s'intéressant à l'étude et à la protection de la nature de nos régions. JEUNES & NATURE organise de nombreuses activités de sensibilisation, d'initiation, d'étude et de formation.

Les membres de JEUNES & NATURE sont regroupés, dans la mesure du possible, en Sections locales et en Groupes Nature, respectivement au niveau des communes ou groupes de communes et au niveau des établissements d'enseignement. Chaque Section a son propre programme des activités. Dans le but d'approfondir les observations réalisées lors des différentes activités de terrain, quatre Groupes de travail fonctionnent en permanence dans les domaines de la Botanique, de l'Ornithologie, de l'Éducation et de la Mammalogie. Le Groupe de travail « Gestion de réserves naturelles » s'occupe plus spécialement d'aider les différents comités de gestion des réserves naturelles.

JEUNES & NATURE publie le journal mensuel *Le Nièrson* ainsi que les dossiers *Centaurea* contenant les contributions scientifiques des Groupes de travail et des membres. Le mouvement réalise et diffuse également des documents didactiques.

Un Centre de documentation, rassemblant une abondante documentation relative aux sciences de la nature, aux problèmes d'environnement et à l'écologie, a été aménagé à Louvain-la-Neuve.

JEUNES & NATURE asbl
Boîte Postale 1113 à B-1300 Wavre.
Tél. : 010/68.86.31.



**CERCLES DES NATURALISTES
ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE**
association sans but lucratif

L'association LES CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE, créée en 1956, regroupe des jeunes et des adultes intéressés par l'étude de la nature, sa conservation et la protection de l'environnement.

Les Cercles organisent, dans toutes les régions de la partie francophone du Pays (24 sections), de nombreuses activités très diversifiées : conférences, cycles de cours — notamment formation de guides-nature —, excursions d'initiation à l'écologie et à la découverte de la nature, voyages d'étude, ... L'association est reconnue comme organisation d'éducation permanente.

Les Cercles publient un bulletin trimestriel *L'Érable* qui donne le compte rendu et le programme des activités des sections ainsi que des articles dans le domaine de l'histoire naturelle, de l'écologie et de la conservation de la nature. En collaboration avec l'ENTENTE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE asbl, l'association intervient régulièrement en faveur de la défense de la nature et publie des brochures de vulgarisation scientifique (liste disponible sur simple demande au secrétariat).

Les Cercles disposent d'un Centre d'Étude de la Nature à Vervres-sur-Viroin (Centre Marie-Victorin) qui accueille des groupes scolaires, des naturalistes, des chercheurs, ... et préside aux destinées du Parc Naturel Viroin-Hermeton dont ils sont les promoteurs avec la Faculté Agronomique de l'État à Gembloux.

De plus, l'association gère plusieurs réserves naturelles en Wallonie et, en collaboration avec ARDENNE ET GAUME asbl, s'occupe de la gestion des réserves naturelles du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl
Rue de la Paix 83 à B-6168 Chapelle-lez-Herlaimont.
Tél. : 064/44.33.03.

(*) La Fédération regroupe JEUNES & NATURE asbl, les CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl et LES NATURALISTES BELGES asbl.

LES NATURALISTES BELGES
association sans but lucratif

L'association LES NATURALISTES BELGES, fondée en 1916, invite à se regrouper tous les Belges intéressés par l'étude et la protection de la nature.

Le but statutaire de l'association est d'assurer, en dehors de toute intrusion politique ou d'intérêts privés, l'étude, la diffusion et la vulgarisation des sciences de la nature, dans tous leurs domaines. L'association a également pour but la défense de la nature et prend les mesures utiles en la matière.

Il suffit de s'intéresser à la nature pour se joindre à l'association : les membres les plus qualifiés s'efforcent toujours de communiquer leurs connaissances en termes simples aux néophytes.

Les membres reçoivent la revue *Les Naturalistes belges* qui comprend des articles les plus variés écrits par des membres ; l'étude des milieux naturels de nos régions et leur protection y sont privilégiées. Les cinq ou six fascicules publiés chaque année fournissent de nombreux renseignements. Au fil des ans, les membres se constituent ainsi une documentation précieuse, indispensable à tous les protecteurs de la nature. Les articles traitant d'un même thème sont regroupés en une publication vendue aux membres à des conditions intéressantes.

Une feuille de contact trimestrielle présente les activités de l'association : excursions, conférences, causeries, séances de détermination, heures d'accès à la bibliothèque, etc. Ces activités sont réservées aux membres et à leurs invités susceptibles d'adhérer à l'association ou leur sont accessibles à un prix de faveur.

Les membres intéressés plus particulièrement par l'étude des Champignons ou des Orchidées peuvent présenter leur candidature à des sections spécialisées.

Le secrétariat et la bibliothèque sont hébergés au Service éducatif de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles. Ils sont ouverts tous les jours ouvrables ainsi qu'avant les activités de l'association. On peut s'y procurer les anciennes publications.

La bibliothèque constitue un véritable centre d'information sur les sciences de la nature où les membres sont reçus et conseillés s'ils le désirent.

Sommaire

BURNY, Joël. Extension de l'aire de l'Ombre des marais, <i>Umbra pygmaea</i> (DE KAY) (Pisces, Umbridae) en Campine limbourgeoise	193
SAINTENOY-SIMON, Jacqueline. Compte rendu de l'excursion du 6 octobre 1984 dans la gare de Schaerbeek-Josaphat et dans l'avant-port de Bruxelles	201
GEERINCK, Daniel et coll. Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise : 7. Woluwe-Saint-Pierre	207
GEERINCK, Daniel. Le Parc Solvay à La Hulpe. Étude des espèces ligneuses plantées et spontanées	217
Livres lus	200, 206
Table des matières du volume 65 (1984)	224

Publication subventionnée par le Ministère de l'Éducation nationale et par la Province de Brabant.

Photo de couverture : Le machaon (*Papilio machao* L.) Photo G. DEMOULIN.

Éd. resp. : Alain QUINTART, Av. Wolfers 36, 1310 La Hulpe.